



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny, tenu le lundi 29 juin 2020 à **16 h 30**, par visioconférence (ZOOM)

Présences :

Denise Laprise, présidente

Daniel Racine, vice-président

Réjean Cliche, secrétaire

France Marois, administratrice

Donald Gilbert, administrateur

Atossa Reyhani, administratrice

Donald Veilleux, directeur général, invité

Note : Jean-François Roy, trésorier, s'est joint en cours de rencontre

Absence : Sylvie Boulet, administratrice

Invités spéciaux : Patricia Boulet, répartitrice, Annie Martin et Philippe Gamache, Mallette

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture officielle de la rencontre

Six administrateurs étant présents, le quorum est atteint et la séance est officiellement ouverte à 16h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-06-29-01

Après lecture de l'ordre du jour et ajout de deux points au Varia, il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Atossa Reyhani, que celui-ci soit accepté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

3. Accueil et présentation de Patricia Boulet

Madame Laprise souhaite la bienvenue à notre nouvelle répartitrice, Patricia Boulet et elle invite celle-ci à nous faire part de son parcours professionnel et à nous donner ses premières impressions sur son travail chez TCA. Après quelques minutes, Madame Boulet quitte la rencontre.

4. Présentation des États financiers 2019 (Annie Martin et Philippe Gamache, Mallette)

Madame Martin et Monsieur Gamache font une présentation des États financiers de l'année 2019 et une rétrospective du travail effectué dans le cadre de l'Audit 2019, la somme de travail étant plus élevée en 2019 que les années précédentes. Cette charge supplémentaire s'explique en partie par le roulement de personnel chez TCA et la difficulté à trouver certaines données, aussi un retraitement de l'année 2018 a dû être fait considérant l'ajout d'une subvention du MTQ pour les transports hors-territoire et sur l'analyse d'un écart des revenus provenant des usagers et des transporteurs vs l'augmentation des statistiques.

Considérant notre surplus, M. Gamache et Madame Martin de la firme Mallette nous rappellent que nous risquons une coupure de subvention si celui-ci était jugé trop élevé, ils nous recommandent d'affecter une somme sur un projet particulier pour le réduire. Ils nous recommandent également de faire des contrôles concernant les revenus des usagers et des transporteurs et de comptabiliser les taxes à réclamer à l'État. Le DG précise que ce sera

beaucoup plus facile avec le logiciel Parcours. Mme la présidente demande qu'un rapport mensuel soit produit et déposé lors de la tenue des conseils d'administration. Elle demande également s'il est possible à M. Gamache ou Mme Martin de venir voir dès l'automne prochain si notre système de classement est correct pour éviter la répétition de l'année 2019. Madame Martin accepte.

Madame Martin et Monsieur Gamache ont présenté les faits saillants de l'Audit et répondu aux questions des administrateurs au fur et à mesure de leur présentation.

2020-06-29-02

À la suite de ces explications, il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Jean-François Roy, d'accepter les États financiers au 31 décembre 2019 tels que présentés et d'affecter 8 000\$ des surplus au déménagement et au remplacement des écrans des ordinateurs et à l'achat d'un portable. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 mai 2020

2020-06-29-03

Chacun des administrateurs ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 27 mai 2020, il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Daniel Racine, d'accepter ce procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6. Suivis du procès-verbal

- Analyse comparative de Daniel, Réjean et Jean-François
Daniel présente un document des résultats cumulatifs réels du 1^{er} janvier au 31 mai 2020. Des notes explicatives accompagnent chacun des postes budgétaires. Le DG enverra une copie de ce document aux administrateurs. Après questions et commentaires des administrateurs, M. Daniel Racine recommande que l'exercice soit répété et suivi considérant les impacts de la Covid-19 sur nos services.

7. Correspondance

- Lettre de l'UTACQ au ministre du MTQ
Cette lettre au Ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, comporte quatre demandes majeures pour les organismes en transport collectif et adapté :
 - Maintenir les aides financières accordées en 2020 et 2021 au même niveau que 2019
 - Bonifier les aides financières de 5 % en 2020 et de 10 % en 2021
 - Compenser 100 \$ des pertes de revenus usagers en raison de la COVID-19
 - Défrayer les coûts supplémentaires de nettoyage et désinfection
- Enveloppe de 400 millions de \$ pour les pertes
Le Gouvernement du Québec a annoncé qu'une enveloppe de 400 millions de \$ serait disponible pour aider les organismes à absorber les pertes dues à la COVID-19
- Échanges avec Frédéric Boily, MTQ
Plusieurs échanges entre le DG et Monsieur Boily du MTQ concernant la subvention pour les déplacements hors-territoire et le dépôt du rapport d'exploitation 2019 en transport Collectif
- Dépôt du STA (à compléter avec les États financiers)
Le rapport STA (Statistiques en Transport Adapté) a été déposé au MTQ. Il reste à compléter ce rapport par le dépôt des États financiers adoptés ce soir.

8. Ressources humaines

8.1 Formation sur Parcours

Gaétane Bélanger, formatrice agréée par l'UTACQ, a donné 6 heures de formation (3 sessions de 2 h) à Patricia et Mayabassim sur le logiciel Parcours. Il reste évidemment des heures de travail et d'apprentissage pour exploiter tout le potentiel du logiciel, mais les deux élèves sont studieux et enthousiastes. Une banque de deux heures demeure disponible pour les problématiques futures. L'un des objectifs de l'exercice est de faire des routes informatisées pour les transports par taxi et d'augmenter le jumelage par course, explique le DG.

8.2 Patricia Boulet

Patricia va très bien dans son apprentissage, même s'il y a beaucoup de matière à apprivoiser avec la répartition, le logiciel Parcours, la comptabilité hebdomadaire (paies, factures à entrer dans SAGE 50, etc.) ainsi que les fermetures mensuelles.

8.3 Johanne Carpentier

Madame Carpentier continue de travailler quelques heures par semaine, jusqu'à ce que la formation de Patricia (comptabilité hebdomadaire) soit complétée à la mi-juillet.

8.4 Mayabassim

Mayabassim est maintenant inscrit comme travailleur régulier et il bénéficie des avantages sociaux. Il est en soutien à Patricia. C'est lui qui a pour mandat d'entrer toutes les données depuis le 1^{er} janvier 2020 dans le logiciel Parcours. Et comme nous avons eu plus de 5 000 transports pendant cette période, il en a pour plusieurs semaines à effectuer cet essentiel rattrapage. Pour 2019, si des données significatives (à partir des requêtes) peuvent être entrées dans Parcours, elles le seront afin d'avoir un étalonnage comparatif. Après questions et discussions des administrateurs, Mme France Marois suggère de voir avec Madame Gaétane Bélanger, formatrice si cet exercice sera utile.

9. Trésorerie

9.1 Volet collectif

États des résultats comparatifs et conciliation mai 2020

Statistiques des transports mai 2020

9.2 Volet adapté

États des résultats comparatifs et conciliation bancaire mai 2020

Statistiques des transports mai 2020

Le nombre de transports ayant chuté dramatiquement (359 en Collectif et 26 en Adapté) en raison de la COVID-19, les revenus des usagers sont évidemment à la baisse. Au niveau des dépenses, le contrat avec le transporteur Autobus Lapointe est incompressible et se poursuit normalement (12 000 \$ mensuellement). Par contre, comme Taxi-500 sont payés « à la pièce », ces dépenses ont diminué.

Discussion sur le tableau des statistiques : Mme la présidente demande que des statistiques détaillées semblables au format de 2019 continue à nous être présentées à chacun des conseils d'administration. Le DG dit ne pas savoir comment comptabiliser les transports par municipalité, cette opération devait être faite manuellement par Madame Bernier. Cependant, le logiciel Parcours permettra davantage d'informations.

2020-06-29-04

Après discussion et explications, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Réjean Cliche, d'accepter les États de résultats de mai tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

10. Varia

10.1 SOFIL

Le programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) permet de financer de 90 à 95 % des investissements en infrastructures et de projets en transport collectif. Les demandes sont acceptées jusqu'au 30 septembre 2020.

Le DG propose de présenter un projet permettant d'acquérir un support à vélos pour l'autobus assurant le circuit nord-sud.

2020-06-29-05

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Donald Gilbert, que le DG aille de l'avant avec ce projet. Adopté à l'unanimité.

10.2 Résolution pour le report de l'AGA

Une résolution du CA est nécessaire pour autoriser la tenue de l'AGA au-delà du délai prévu aux règlements généraux de l'organisme et maintenir en place les administrateurs jusqu'à la tenue de l'AGA.

2020-06-29-06

Considérant la situation exceptionnelle que nous connaissons avec la COVID-19, il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Réjean Cliche, que l'AGA pour l'année terminée le 31 décembre 2019 soit reportée au début de septembre et que d'ici-là, tous les administrateurs soient maintenus en poste. Adopté à l'unanimité.

10.3 Choix de la date de l'AGA

Après discussion, il est décidé de tenir l'AGA le mercredi 9 septembre, à 16 h 30.

10.4 Plans d'urgence

Le DG informe les administrateurs qu'il va élaborer un plan d'urgence pour faire face à différentes situations potentielles. Si un tel plan existe déjà, il sera rafraîchi et présenté au CA pour adoption.

10.5 Banque d'heures du DG

Le DG informe les administrateurs qu'il a réduit sa banque d'une centaine d'heures au cours des derniers mois. Celle-ci se situe maintenant à 26 heures.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 9 septembre, à 15 h, avant l'AGA.

12. Levée de la réunion

2020-06-29-07

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Réjean Cliche, de lever l'assemblée à 19 h 30. Adopté à l'unanimité.

Denise Laprise, présidente

Réjean Cliche, secrétaire